

Avis de constitution

SOCIETE « LUMIERE TROPICALE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Blauckhauss
marché non loin du centre commercial Ivoire Trade
Center, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUMIERE TROPICALE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
? Achat et vente d'articles et accessoires mixtes
(chaussures, sacs, Vêtements, pagnes et divers),
Cosmétique, Commerce général, Prestations diverses.

? Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody
Blauckhauss marché non loin du centre commercial Ivoire
Trade Center, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme COULIBALY DJATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01663 du 19/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10828/GTCA/RC/2025 du 19/02/2025

